

Compte rendu de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 5 janvier 2015 à 20h30.

Etaient présents : Catherine Déthune – Murielle Stéphan - Denis Molinier – Claude Sallet - Françoise Désirant - Julie Guichon - Catherine Chevrier – Arnaud Mathiotte - Marc Deforge - Sylvain Wolter - Sébastien Thill

Secrétaire de séance : Sylvain WOLTER

Mme le Maire ouvre la séance en présentant ses vœux à l'ensemble des conseillers.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2014

Le compte rendu est approuvé par 10 voix pour et une abstention.

Une réunion de conseil a eu lieu le 15 décembre 2014 pour un seul sujet à l'ordre du jour : Détermination du taux de promotion pour les adjoints techniques 2^{ème} classe :

Madame Chatelain, l'agent communal chargé de la propreté des locaux, a été admise à son examen professionnel d'adjoint technique 1^{ère} classe. La collectivité doit fixer un taux de promotion permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe un taux de promotion à 100% pour la procédure d'avancement de grade d'adjoint technique 2^{ème} classe à adjoint technique 1^{ère} classe.

Recrutement agent technique à durée déterminée à temps non complet :

Pour faire face à la charge de travail du service technique, le recrutement d'un nouvel agent est nécessaire.

Après réflexion, les membres municipaux décident de recruter un emploi d'avenir pour une durée hebdomadaire de 20 heures à compter du 1^{er} mars 2015 sur une durée d'un an.

Les emplois d'avenir concernent des jeunes de moins de 26 ans. Ce type de contrat leur permet de connaître une première expérience professionnelle reconnue et de bénéficier d'une formation.

Une aide de l'Etat à hauteur de 75% du SMIC est allouée et une aide forfaitaire du Conseil Général peut être obtenue sous conditions.

Pour venir en complément des compétences de Monsieur Simon en espaces verts, le conseil recherche une personne ayant un profil basé sur les menus travaux de bâtiment (maçonnerie, peinture, faïence et plomberie).

Location le Pré au Bar :

Le bail actuel arrive à échéance le 14 mars 2015. Monsieur Lebonvallet Florent de Thibie a manifesté sa volonté de renouveler le bail pour une durée de 9 ans.

Le sujet est ajourné à la prochaine séance pour prendre le temps de se renseigner sur le prix du fermage.

Réhabilitation assainissement logement communal :

Le bureau d'études vient juste de rendre son rapport de non-conformité. Le coût de la mise aux normes est estimé à 13 068.44€ TTC.

La commune a la possibilité de demander à la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole d'installer en son nom et pour son compte, un ouvrage conforme à la réglementation.

Le programme de réhabilitation engagé par la communauté de communes va permettre d'obtenir des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité, la réfection de l'assainissement du logement communal, en confiant cette mission à la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole pour un coût après déduction des subventions de 5 874.44 €.

Commission animation du 9 décembre 2014

La commission propose et veut maintenir certaines manifestations en 2015 :

Janvier : Vœux de la commune

15 mars : Après-midi récréatif pour adultes (tarot, belote, jeux de société, scrabble et jeux à découvrir) avec vente de boissons chaudes, crêpes et gaufres.

Mars : maintien du repas du conseil

7 juin : inauguration piste BMX avec démonstration réalisée par les jeunes suivie d'un apéritif et d'un barbecue.

L'après-midi, un mini tournoi de foot et un tournoi de pétanque avec buvette pourraient être envisagés.

A l'automne : organisation d'un déplacement autour d'un thème : le centenaire de la Première Guerre Mondiale

Décembre : Décorations du village sur le thème du calendrier de l'Avent, à mettre en œuvre.

Proposition du Téléthon mais une préparation en amont très conséquente : report de la manifestation à une année ultérieure.

Un geste est proposé à l'attention des personnes qui ne peuvent se déplacer aux vœux de la commune pour raisons de santé.

La commission souhaite relancer l'accueil des nouveaux arrivants. Les propositions demandent à être chiffrées avant d'aller plus loin. L'ensemble des élus est sollicité pour donner d'autres idées.

La réunion de la CCMC du 11 décembre 2014 : voir compte rendu à l'affichage

Commission environnement du 15 décembre 2014 :

Océane Dauteuille avait été invitée pour y participer. Elle est animatrice nature auprès de la Ligue de Protection des Oiseaux.

En juillet 2013, la commune a signé un pacte d'engagement en faveur de la biodiversité au niveau 1 : « je m'engage et je m'interroge sur les actions à mettre en place ».

La commission réfléchit à passer au niveau supérieur : « j'agis ».

Océane indique qu'un site sur la faune en Champagne Ardenne, où sont répertoriés village par village les espèces rencontrés, existe.

D'autre part, des actions peuvent être menées avec l'association Territoires d'A Coolà pour que les enfants soient reporters de la nature.

Des aménagements sont proposés :

- Planter un verger : des personnes de la commune doivent être prêtes à l'entretenir
- Préserver en « prairie » les parcs loués par Monsieur Chameret.
- Faire l'inventaire de la biodiversité communale : soit par la LPO (journée payante) ou mise en place de journées avec des bénévoles
- Hôtel à insectes près de l'aire de jeux : des journées d'animation peuvent être organisées
- Oiseaux des jardins
- Favoriser « la mosaïque des milieux » (envisager des épineux un rang sur deux en dessous des peupliers)
- Envisager des bandes d'herbes hautes dans les parties à tondre
- Fleurissement : privilégier les vivaces

Questions diverses :

Maxime Joly de Saint Quentin a élagué les arbres le long de la rue de Mairy, au pont de la Santate, le long d'un champ et près de la voie ferrée.

Le bois des écuriots est complet : Voir avec le locataire si on peut s'agrandir sur les jardins.

Monsieur Fouraux de l'ONF est venu le 22 décembre. Les arbres du terrain de tennis jusqu'au mazin seraient bons à être abattus en même temps que la peupleraie. Les affouages sont prévus pour fin 2015.

La haie de cotonéasters près de l'aérodrome a été plantée.

Les élections départementales auront lieu le 22 et 29 mars 2015.

Un conseiller informe que le Chemin du Nergone est très boueux ainsi que l'aire devant les cidex : des cailloux vont y être déposés dans les jours à venir.

D'autre part, des engins sont venus sur le terrain du Nergone et ont terrassé pour installer du matériel. Mais une ornière profonde subsiste et représente un danger.

Prochaines réunions :

Commission travaux le 12 janvier à 20h30

Commission animation : le 13 janvier décembre à 20h30

Commission projet traverse : le 19 janvier à 20h30 sous réserve de Monsieur Mulotte

Commission communication le 26 janvier à 20h30

Conseil municipal du 2 février à 20h30

Levée de la séance à 23h00